



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ORIENTALES

Monsieur Jean VILA
Maire

A

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales
PREFECTURE DES P-0
24 Quai Sadi Carnot
66000 PERPIGNAN

Cabestany, le 4 mai 2020

CABINET DU MAIRE

Monsieur le Préfet,

Dans quelques jours peut-être, le déconfinement sera une réalité (11 mai), la rentrée des écoles et des crèches possible ainsi que l'ouverture des services de la mairie.

Depuis le début du confinement et aujourd'hui sur le déconfinement, les déclarations du gouvernement ont défini un nouveau couple en charge de leur mise en place, le Préfet et le maire.

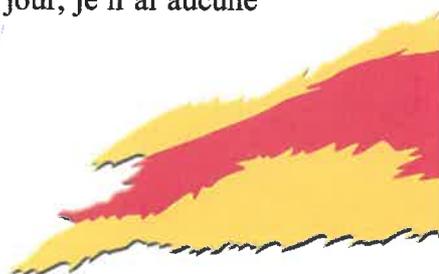
Cela pourrait redonner enfin le rôle indispensable aux élus de proximité et leurs fonctions.

Malheureusement, je crains que cela ne soit qu'une manœuvre pour détourner vers les élus locaux l'impréparation du gouvernement dans ces moments difficiles, et en cas d'échec, de leur faire porter la responsabilité.

Depuis toutes les lois de réformes territoriales, les maires ont perdu l'essentiel de leurs compétences, et les dotations de l'Etat ont été fortement réduites, mettant en péril l'existence même de nos collectivités.

Durant ces presque deux mois, je n'ai personnellement eu aucun contact, aucune circulaire des services de la Préfecture pour m'expliquer comment « ce couple » allait prendre ensemble les décisions nécessaires pour réussir le confinement, et maintenant le déconfinement.

Les déclarations du gouvernement, hésitantes, parfois contradictoires, ne me rassurent pas du tout, et je ne prendrai qu'un seul exemple ; à plusieurs reprises, ministre ou secrétaire d'Etat nous informent, par l'intermédiaire des divers médias, de la distribution de masques grand public à partir du 4 mai, distribués par nos services. A ce jour, je n'ai aucune nouvelle et bien sûr aucun masque.



Heureusement que, sur notre propre budget, et pour les agents, nous avons commandé et commencé à recevoir 3 000 masques.

Nous préparons depuis des semaines la rentrée scolaire ainsi que celle de la crèche pour évaluer toutes les contraintes sanitaires, afin d'accueillir en toute sécurité, enfants, maîtres et agents communaux. Connaître également le nombre d'élèves que nous pourrions scolariser.

A titre personnel, je suis favorable à la réouverture des classes et de la crèche si toutes les conditions sanitaires sont remplies, d'accord pour plusieurs raisons.

Je pense que nous ne pouvons imposer à nos enfants 6 mois sans contact avec l'école, leurs professeurs et leurs copains.

Le retour à l'école, même s'il sera limité à quelques jours, permettra aux enseignants d'évaluer comment les enfants ont vécu leur confinement, sachant que tous n'ont pas pu bénéficier d'un même enseignement à domicile.

Le 11 mai, même si le déconfinement est une réalité, beaucoup de parents vont reprendre le travail et se pose pour un grand nombre la question de la garde de leurs enfants.

La préparation de cette rentrée a permis un premier constat, tous les enfants ne pourront être accueillis, il faudrait doubler le nombre de classes et d'enseignants.

La solution du mixage classes et centre de loisirs pour suppléer à ces manques appelle une question : qui prendra en charge le coût du centre de loisirs voire de la garderie pendant le temps scolaires ?

Si notre municipalité est prête à recevoir les élèves dans les conditions habituelles, accueil en garderie, restauration scolaire et garderie le soir, notre capacité sera limitée et nous serons obligés d'établir des priorités d'inscription.

Remplir nos obligations d'hygiène sanitaire durant le temps scolaire nécessitera du personnel supplémentaire et je ne cite pas le coût des produits et protections pour la réussite de ce déconfinement (masques, gel, etc...) auxquels s'ajoutent pour notre collectivité, toutes les dépenses pour l'ensemble des services.

Le gouvernement a pris, pour préserver les entreprises et notre économie des mesures d'aides exceptionnelles représentant cent milliards d'euros voire plus.

Le Préfet de Région, par votre intermédiaire, nous demande une contribution volontaire au fonds de solidarité à destination des entreprises, dans le cadre de l'épidémie du COVID-19 et conclut « en outre l'Etat, dans sa communication départementale et régionale, valorise également votre contribution ».

A titre tout à fait personnel, l'Etat se moque de nous et ne prend pas toutes ses responsabilités, la compétence économique est celle de l'Etat et des régions.

Une entreprise est aujourd'hui en danger, nos collectivités. L'Etat a-t-il prévu un fonds d'aide d'urgence pour elles ?

Ce sont des sommes importantes qu'il faudra puiser dans nos budgets au détriment de nos propres investissements, ce qui, vous le comprendrez, n'est pas de nature à relancer l'économie.

Lors de votre visite en mairie en début d'année, je vous ai fait part de nos difficultés et laissé les documents pour les étayer.

Je sais, Monsieur le Préfet, que vous n'avez malheureusement pas le pouvoir de décider, mais étant pour nous le seul représentant de l'Etat et de tous les ministres, je compte sur vous pour que nos inquiétudes et nos difficultés soient transmises à votre ministre, le ministre de l'Intérieur.

Je veux comme vous, réussir ce déconfinement pour permettre un retour à la vie normale, même si je sais que l'après ne sera plus comme avant, au moins pour plusieurs années.

Avec tout mon respect, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à mon dévouement pour qu'ensemble nous réussissions.



Jean VILA

